

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE (CCA)

RAPPORT ANNUEL 2015

Validé par la CCA du 18 MARS 2016

Validé par le Conseil Municipal du 29 SEPTEMBRE 2016



Ville de DUNKERQUE
Place Charles Valentin
BP 6 537
59386 Dunkerque Cedex 1



Sommaire

1. Données générales	
1.1- Présentation de la Commune de Dunkerque	3
1.2- Missions de la Commission Communale d'Accessibilité	4
2. Liens entre la Commission Communale Pour l'Accessibilité et la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)	5
3. Travaux entrepris par la CCA en 2015	7
3.1 Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Commune de Dunkerque	7
Création d'un Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'AP	8
3.2 a) Travaux d'adaptation sur bâtiments accessibles en janvier et septembre 2015	9
3.2 b) ERP de la phase 1 (2016)	11
3.2 c) liste des ERP situés sur la commune ayant déposé un ADAP ou une attestation de conformité	
3.3 Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces Publics (PAVE)	13
3.4 Poursuite des permanences en langue des signes	23
3.5 Poursuite de la traduction de manifestations en Langue des Signes Française (LSF)	23
3.6 4ème édition de la manifestation « Handirect du Stade »	24
3.7 Manifestation Handi-pétanque	26
4. Informations diverses	
4.1-Poursuite de l'application de la méthode Facile à Lire et à Comprendre – FALC	27
4.2-Présentation des actions en direction des personnes en situation de handicap au musée des beaux-arts, du musée portuaire et de la direction des sports	28
4.3-Projet de sensibilisation aux différents types de handicap lors des après-midis libérés	31
4.4-Travail d'accessibilité de la digue en saison estivale en lien avec les associations	33
4.5-Remise de dons à l'association Rétina par Total	34
4.6-Accessibilité des bureaux de vote	34
4.7-Collecte de bouchons	36
5. Perspectives 2016	
5.1-Nouveau projet	36
5.2-Poursuite des actions menées par la CCA	36

Conclusion

1. Données générales

1.1- Présentation de la Commune de Dunkerque

Dunkerque compte 95 416 habitants.

Elle est donc concernée par l'obligation de mise en place d'une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Depuis les élections municipales du 30 mars 2014, le conseil municipal est présidé par Patrice VERGRIETE, Maire de Dunkerque

Il se compose de 53 membres.

Il règle les affaires qui relèvent de ses compétences par ses délibérations ; à savoir

1. Logement, urbanisme, environnement, écologie urbaine
2. Education, jeunesse et sport
3. Economie, tourisme, commerce, animation, sécurité
4. Affaires sociales, insertion, santé, égalité des chances
5. Démocratie, culture, territoires et vie de quartier
6. Finances et budget, administration générale.

Pour accomplir ses missions, la Commune de Dunkerque dispose de services administratifs et techniques.

Ces services sont chargés de préparer ou d'exécuter le travail et les décisions du Conseil Municipal.

Le Maire, Patrice VERGRIETE et les membres du Conseil Municipal, dont Madame Catherine SERET (chargée des questions relatives à l'action sociale, aux personnes âgées et au handicap) ont à cœur de développer l'accessibilité et l'intégration des personnes en situation de handicap.

1.2- Missions de la Commission Communale d'Accessibilité

Cette commission garantit de nouveaux droits aux personnes en situation de handicap et veille à leur complète participation à la vie de la société. Ainsi, en matière d'accessibilité du cadre bâti, des transports et de la voirie, les collectivités sont soumises à des obligations de résultats dans des délais stricts.

La mission de cette instance est de veiller à la mise en cohérence des initiatives des acteurs publics et privés, présents sur la ville. Elle est le garant de la continuité de la chaîne de déplacement : voirie, bâtiment, transport, espaces publics...

Les membres sont chargés de relever les incohérences et de formuler des suggestions à toutes les personnes compétentes.

Ils travaillent sur :

- la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmé
- les espaces publics aux abords directs des ERP
- tout autre sujet ayant trait à l'accessibilité des personnes en situation de handicap (culturel, sportif, loisirs, communication)
- Elaboration du bilan annuel

Elle est composée d'Elus, d'associations oeuvrant dans le domaine du handicap, de représentants de personnes en situation de handicap, de représentants de personnes âgées, d'acteurs économiques et de techniciens.

L'animation de cette commission est assurée par la Direction de la Solidarité – Pôle accessibilité & intégration des personnes en situation de handicap.

Ses missions sont :

- de garantir la cohérence des actions menées par la commission
- de faire le lien avec les différents acteurs du territoire concernés par la thématique de l'accessibilité
- de veiller au respect des engagements pris lors des réunions de travail.
- Dresser la liste des ERP accessibles présents sur le territoire communal ou intercommunal ainsi que ceux qui entrent dans la démarche Ad'AP
- suivre l'exécution des Ad'AP

La CCA se réunit 2 fois par trimestre et rend compte annuellement de l'avancée des travaux.

Elle transmet le rapport annuel au Préfet.

L'essentiel :

Cette commission travaille à l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et de la voirie.

Elle travaille également sur l'accessibilité des activités sportives, actions culturelles et communication....

La CCA est un lieu d'échanges, d'informations et de pratique

2. Liens entre la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) et la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)

La Ville de Dunkerque participe aux travaux de la commission intercommunale de la Communauté Urbaine de Dunkerque, au titre de la représentation des communes.

La CCA permet de faire progresser l'accessibilité sur les domaines de compétences communales, en lien avec les thématiques communautaires abordées au sein de la CIA, qui sont :

- logement
- transport/voirie
- Etablissements Recevant du Public
- vie quotidienne
- accessibilité des commerces.

L'essentiel :

Commission Communale pour l'Accessibilité : CCA

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité : CIA

Intercommunale : plusieurs villes

La Ville de Dunkerque participe à la CIA –
Commission qui regroupe plusieurs villes
pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées.

La Commission Communale d'Accessibilité
travaille sur les dossiers d'accessibilité
qui sont du domaine de la Commune.

Elle travaille en lien avec la CIA sur
le logement
le transport et la voirie
les Etablissements Recevant du Public
la vie quotidienne
l'accessibilité des commerces

3- Travaux entrepris par la CCA en 2015

3.1- Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Commune de Dunkerque

La loi de 2015 pose le principe de l'accessibilité à tous, et notamment aux personnes handicapées quel que soit le type de handicap, des locaux d'habitation, des ERP, des installations ouvertes au public et des lieux de travail.

Ce principe s'applique à tous les bâtiments neufs.

Pour les ERP, la loi prévoit la mise en accessibilité des bâtiments existants au plus tard au 1er janvier 2015.

La Ville de Dunkerque a confié à la société Accesmétrie la réalisation d'un diagnostic sur ses bâtiments entre décembre 2007 et avril 2009

- 221 bâtiments audités
- Coût estimé pour la mise en conformité de ces bâtiments : 15 M€ HT
- Indice d'accessibilité des bâtiments :
 - 36 % en 2009
 - 41 % fin 2011
 - 43 % fin 2012
 - 45 % fin 2013
 - 47 % fin 2014
 - 59 % fin 2015

L'Essentiel :

L'indice d'accessibilité initial était de 36 %. En 2015, il est de 59 %.

3.2- Création d'un Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'AP

La loi dite « Handicap » du 11 février 2005 fixe au 1er janvier 2015 la limite de mise en accessibilité des ERP et des transports collectifs en faveur des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. **Tous les ERP sont et restent soumis à cette obligation.**

Cependant, il a été constaté que cette mise en accessibilité avec les mesures d'adaptation et d'aménagement de l'espace social ne pourra être effective à cette date.

Pour satisfaire aux obligations de la loi, l'ordonnance n°2014/1090 du 26 septembre 2014 fixe les modalités d'application de la loi n° 2014/789 du 10 juillet 2014 sur la création des agendas d'accessibilité programmés.

Tout établissement recevant du public doit faire connaître sa situation vis-à-vis du respect des règles d'accessibilité soit en attestant que celles-ci sont respectées.

Pour les bâtiments accessibles au 01/01/2015, une attestation, précisant que l'ERP est accessible, devait être adressée au Préfet de département et à la CCA où est implanté l'établissement au plus tard le 28 février 2015.

Pour les autres bâtiments, le projet d'Ad'AP était à **déposer au plus tard douze mois après la publication de l'ordonnance soit le 27 septembre 2015.**

Les enjeux

- Dresser la liste des ERP
- prévoir une programmation budgétaire pour la réalisation des travaux, pour 6 ans adossée à cette programmation de travaux
- respecter le calendrier de l'Adap qui a été défini sur 9 ans
- la rationalisation du patrimoine communal conséquent et qui ne peut plus l'être en l'état, car beaucoup trop coûteux en entretien et en mise aux normes diverses (handicap, énergie...)

En 2015, les services de la ville ont travaillé sur l'agenda d'accessibilité programmé.

L'Adap a été transmis en préfecture le 25 septembre 2015

46 équipements municipaux accessibles au 31/12/2014

32 ERP rendus accessibles entre le 01/01/2015 et le 27/09/2015

Trois bâtiments passent en phase 2 (EMAP rue du jeu de Paume, Salle Polyvalente des glacis Avenue des Maréchaux de France et la Maison de quartier Basse Ville Rue de la Paix)

3-2-a Travaux d'adaptation sur bâtiments accessibles entre janvier et septembre 2015

Suite au diagnostic du Bureau Veritas de cet été (arrêté du 8 décembre 2014) des travaux ont été réalisés

- Mise en conformités sanitaires (barre de transfert, barre de tirage, patères, lavabo, abaissement d'urinoirs...)
- Mise en conformité escaliers (bev, contre-marche, main courante prolongée)
- 12 Visiophones (crèches et écoles maternelles)
- Avaloirs (suppression des fentes supérieures à 2cm) + largeurs de cheminements passés à 1.4m)
- Emplacement PMR (4 salles de sports)
- Vitrophanie
- Suppression de dénivelés (création de rampes fixes ou amovibles+ suppression de ressauts)
- Remplacement Tapis brosse (de type coco)
- Signalétique notamment pour les sanitaires
- Protection d'obstacles inférieurs à 2 m

Mise en place des boucles magnétiques **(les matériels : portatifs aux accueils, mallettes ou permanente)**

- Hôtel de ville de Dunkerque- Salle Jean Bart
- Hôtel de Ville de Malo-les Bains – Salle des mariages
- Le LAAC (mise en place d'une mallette)
- Mairie de quartier de Petite-Synthe
- Mairie de quartier de Rosendaël
- Eglise Saint Eloi
- 2 salles au Kursaal

Mise en service en janvier 2016 de l'élévateur PMR de l'école de la Mer

Mise en conformité des ascenseurs

- Lucien Maillart
- Salle du grand large
- Stade Tribut : Salle Deweerdt
- Neptune
- Licorne
- Maison de quartier Méridien (x2)
- EMAP Pompidou
- Maison de quartier Basse Ville
- Maison de quartier Tente Verte
- Mairie de Rosendaël
- Mairie de dunkerque (x2)
- LAAC

3-2-b Etablissement de la Phase 1 (2016)

- LAAC
- Auditorium Bizet : pas de BIM
- Groupe Porte d'Eau (élevateur)
- Elémentaire Meunerie : travaux d'adaptation
- Salle des sports Jean Bart : travaux d'adaptation
- Sanitaires parc Malo-les-Bains : début des travaux en janvier 2016
- Mairie de Mardyck
- Mairie de Malo : travaux d'adaptation (chantier sur 3 ans)
- Ecole de la mer (bâtiment avenue de la mer) : travaux d'adaptation et de sécurité avec demande de dérogation
- Groupe scolaire André Nita (ex Fort Louis) Elevateur, sanitaires
- **3.2 c) liste des ERP situés sur la commune ayant déposé un ADAP ou une attestation de conformité**

	Nombre
Attestations au 31 décembre 2014	175
Attestations entre le 1 ^{er} janvier et le 27 septembre 2015	35
Ad'Ap	152

l'essentiel :

La loi dite « Handicap » du 11 février 2005 fixe au 1er janvier 2015 la limite de mise en accessibilité des ERP et des transports collectifs en faveur des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. **Tous les ERP sont et restent soumis à cette obligation.**

Cependant, il a été constaté que cette mise en accessibilité ne pourra pas être effective à cette date.

La loi n° 2014/789 du 10 juillet 2014 porte sur la création des agendas d'accessibilité programmés. L'ordonnance n°2014/1090 du 26 septembre 2014 fixe les modalités d'application de cette loi, à savoir :

Pour les bâtiments accessibles au 01/01/2015, une attestation, précisant que l'ERP est accessible, a été adressée au Préfet de département et à la CCA où est implanté l'établissement au plus tard le 28 février 2015.

Pour les autres bâtiments, un projet d'Ad'AP **a été déposé en préfecture le 25 septembre 2015.**

Les ERP de la commune sont concernés par l'Ad'Ap.

3.3- Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces Publics (PAVE)

Le PAVE est une compétence communale.

Néanmoins, la CUD centralise les informations et a formé un agent pour accompagner les communes dans les relevés.

PETITE-SYNTHE :

En 2011, la CCA a participé au travail mené autour de la mobilité par le Conseil Communal de Petite-Synthe.

Un état des lieux de l'avancée des travaux est réalisé tous les ans. A savoir :

Longueur des relevés	2011		2012		2013	
	13 680 m		17 050 m		28143 m	
Accessible	961 m	7%	2 693 m	16 %	5 850 m	20 %
Accessible avec accompagnement	7 341 m	54 %	8 045 m	47 %	10 294 m	37 %
Non accessible	5 378 m	39 %	6 312 m	37 %	11 999 m	43 %

Longueur des relevés	2014		2015	
	32 358 m		46 609 m	
Accessible	7 198 m	22 %	9 566 m	20,5 %
Accessible avec accompagnement	11 240 m	35 %	17 931 m	38,5 %
Non accessible	13 920 m	43 %	19 112 m	41 %

Travaux : Rue du Banc Vert (section Avenue de la Villette / rue des Scieries).



Travaux : Rue Constant Hecquet (section rue des Bouquets / rue de Cahors).



Relevé 2015 (14 km) :

- Rue Franchet d'Esperey
- Boulevard Louis XIV
- Place Louis XIV
- Rue de la Bastille
- Avenue de la Cité

Prévisionnel des relevés en 2016 : voie piétonne le long de A16 reliant l'avenue de Petite-Synthe à l'avenue de la Villette.

MALO-LES-BAINS :

Longueur des relevés	2012		2013	
	38 308 m		39 792 m	
Accessible	9 494 m	25 %	11 170 m	28 %
Accessible avec accompagnement	12 861 m	34 %	13 667 m	34%
Non accessible	15 953 m	41 %	14 955 m	38 %

Longueur des relevés	2014		2015	
	40 014 m		47 183 m	
Accessible	11 778 m	30 %	15 889 m	33,7 %
Accessible avec accompagnement	13 706 m	34 %	16 048 m	34 %
Non accessible	14 530 m	36 %	15 246 m	32,3 %

Travaux 2015 sur le Boulevard de l'Europe à Malo-les-Bains

Etat 2012



Etat 2015



Travaux : Rue du Parc



Relevé 2015 (7 km) :

- Avenue du Casino
- Rue du Maréchal Joffre
- Rue Gaspard Neuts
- Rue Auguste Angellier

ROSENDAËL :

Longueur des relevés	2013	
	43 427 m	
Accessible	6 281 m	14 %
Accessible avec accompagnement	14 822 m	34 %
Non accessible	22 324 m	52 %

Longueur des relevés	2014		2015	
	47 443 m		50 499 m	
Accessible	9 876 m	21 %	10 635 m	21 %
Accessible avec accompagnement	15 566 m	33 %	16 418 m	32,5 %
Non accessible	22 001 m	46 %	23 446 m	46,5 %

Travaux : Rue Paul Bert (devant l'église)



Travaux : Rue Dubois



Relevé 2015 (3 km) :

- Rue Carnot
- Rue Marcel Henaux
- Rue des Pêcheurs
- Rue Albert Cuélin
- Rue François Villon

DUNKERQUE-CENTRE :

Dunkerque Centre est composé de 9 îlots : Jeu de Mail, Carré de la Vieille, Ile Jeanty, Glacis/Victoire, Basse Ville, Centre Ville, Grand Large, Soubise, Neptune, Quartier Gare et Citadelle

Longueur des relevés	2014		2015	
	79 825 m		117 832 m	
Accessible	23 867 m	30 %	40 731 m	34,5 %
Accessible avec accompagnement	28 697 m	36 %	41 195 m	35 %
Non accessible	27 261 m	34 %	35 906 m	30,5 %

Travaux : Rue Saint-Gilles



Travaux : Rue de l'esplanade



Travaux : Place Roger Salengro et la Place du Beffroi

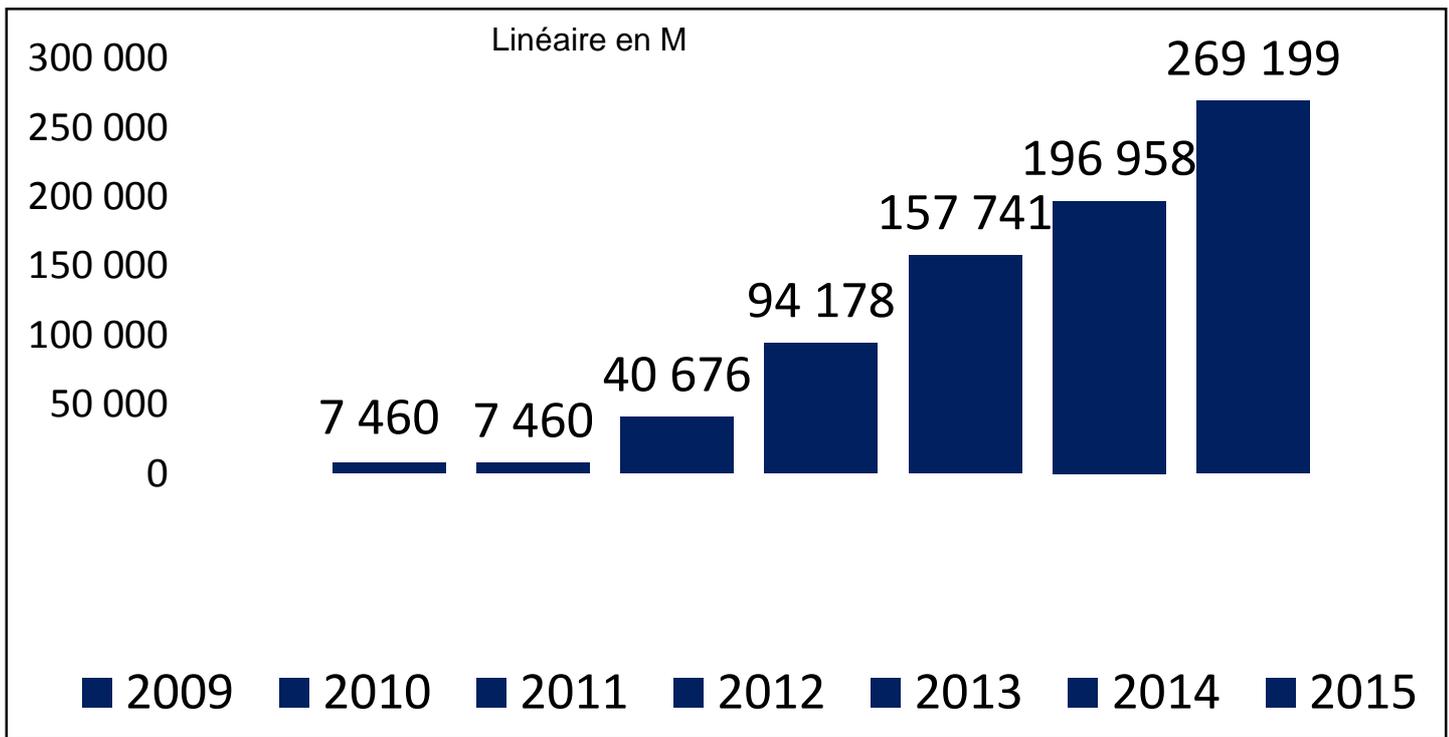


Les relevés de terrain ont été réalisés sur les îlots de l'île Jeanty, carré de la vieille, jeu de mail, mardyck et glacis/victoire.

Récapitulatif des relevés de terrain réalisés en 2015

		Longueur des relevés en M
Dunkerque centre	île Jeanty	3 500
	Carré de la Vieille	3 800
	Jeu de Mail	6 600
	Glacis/Victoire	12 900
	Grand large	5 900
	Centre-ville	6 100
Dunkerque	Malo-les-Bains	7 200
Dunkerque	Petite-Synthe	18 500
Dunkerque	Rosendaël	3 000
Dunkerque	Mardyck	1 300
Dunkerque	Saint-Pol-sur-Mer	3 400
Total		72 200

Récapitulatif de tous les relevés de terrain réalisés depuis 2009 (les chiffres mentionnés dans le tableau ont été arrondis à la décimale la plus proche)



Travaux de la régie Voirie CUD.

Etat 2014

Etat 2015



Travaux de la régie signalisation CUD

Etat 2014



Etat 2015



Travaux du particulier

Etat 2014



Etat 2015



Travaux du concessionnaire

Etat 2014

Etat 2015



Recensement des places de stationnement PMR

En 2015, les places de stationnement PMR ont été recensées sur Mardyck et Saint-pol-sur-mer.

745 places en 2014, 1049 places en 2015.

Dunkerque	Accessible	Accessible avec Accompagnement	Non accessible
	336 (32 %)	165 (16 %)	549 (52 %)

L'essentiel :

En 2015, la CCA a poursuivi l'opération sur l'ensemble des quartiers.

On compte à DUNKERQUE, 1049 places de places PMR, dont
336 places accessibles
165 places accessibles avec accompagnement
549 places non accessibles

3.4-Poursuite des permanences en Langue des Signes Française (LSF)

En 2015, les permanences se sont déroulées le mardi, une fois par mois

Celles-ci se déroulent dans le bureau situé auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville de Dunkerque.

Ces permanences sont assurées par une personne de l'association Accesourds.



Elle répond aux attentes des personnes concernées.

L'essentiel :

Un accueil privilégié est mis en place à l'hôtel de Ville de Dunkerque pour les personnes en situation de handicap auditif.

Il s'agit de permanences en Langue des Signes Françaises qui se déroulent le 1^{er} mardi du mois de 14 h à 17 h



3.5- Poursuite de la traduction de manifestations en Langue des Signes Française (LSF)

Les Commissions Communales d'accessibilité sont traduites en Langue des Signes Française



3.6- 4ème édition de la manifestation « Handirect du Stade »

Cette journée s'est déroulée le mardi 24 novembre aux Stades de Flandres, établissement accessible, où il est possible d'accueillir des multi activités.

Lors de cette journée, des jeunes collégiens ont été mis en situation de handicap avec des jeunes issus d'établissements spécialisés.

Le but était que :

- ces collégiens prennent conscience des différentes déficiences
- de faire accepter ces différences
- faire connaître le handisport de manière conviviale
- de créer un moment de réel partage et d'échanges entre collégiens et équipements spécialisés.
- de sensibiliser les clubs sportifs à la pratique du handisport

Plusieurs activités se sont déroulées, à savoir :

Basket fauteuil
Course de relais
Boccia
Escrime
Judo
Kinball
Sarbacane
Tennis de table



Volley assis
Tir à l'arc
Torball
Handball
Boumball-Homeball
Atelier langue des signes
Sophrologie
Parcours à l'aveugle



Les clubs sportifs ont été invités en tant que spectateurs, à cette journée.

Certains ont pris conscience qu'il est possible d'accueillir des personnes en situation de handicap dans les différentes disciplines.

Malheureusement beaucoup de structures et collèges se sont désistés à la dernière minute suite aux attentats de Paris. Plus de 150 jeunes ont quand même participé à cette manifestation.

Ils étaient contents de participer à cette pratique sportive partagée. Ils sont prêts à renouveler l'expérience.

L'essentiel :

La 4^{ème} édition de la manifestation sportive «Handirect du Stade s'est déroulée le Mardi 24 novembre 2015.

Des jeunes collégiens ont été mis en situation de handicap avec des jeunes d'établissements spécialisés.

Ces jeunes se sont aperçus des différentes déficiences.

Ils ont partagé un échange agréable ensemble.

Plus de 150 jeunes ont participé à cette manifestation.

Des clubs sportifs étaient présents.

Ils ont pris connaissance de la possibilité d'accueillir des personnes en situation de handicap dans les différents sports.

3.7- Manifestation Handi-pétanque

Ce tournoi s'est déroulé le 28 novembre 2015.

Il est organisé par le Centre Communal d'actions sociales en partenariat avec l'ADJM pétanque.

Il rassemble des adhérents de l'ADJM pétanque, de la Maison des Aveugles, du Foyer des Salines et des Papillons blancs. Cet événement est très attendu par les participants qui jouent en équipe mixte.

En 2016, l'organisation de ce tournoi sera reprise par la Direction de la Solidarité.

3.8- Parcours du Cœur

Ce parcours s'est déroulé sur 3 jours :

Le vendredi 27 mars 2015 pour un parcours scolaire qui regroupait 4 000 enfants autour d'ateliers sportifs dans différents équipements municipaux dunkerquois

le 28 mars 2015 : parcours solidaire

Le départ était au FRAC avec un parcours sur la digue pour arriver au Tennis Club de Malo Complexe sportif de la Licorne où une collation a été offerte aux participants qui étaient au nombre de 280 dont une vingtaine de personnes en situation de handicap.

Le dimanche 29 mars 2015 était organisée par le Docteur Henri Delbecque et n'a pas connu de succès. Le temps était pluvieux. Quelques personnes du « longe cote » y ont participé.

4- Informations diverses

4.1- Poursuite de l'application de la méthode « Facile à Lire et à Comprendre (FALC) »

le Pôle accessibilité & intégration des personnes en situation de handicap à la direction de la Solidarité continue l'écriture en « Facile à Lire et à Comprendre » des :

convocations

compte-rendus

rapport annuel de la CCA,



Dans le cadre du rézo culture, des agents de la ville, ainsi que des bénévoles d'associations ont bénéficié d'une formation dispensée par les papillons blancs.

méthode facile à lire et à comprendre : elle a but de faciliter la compréhension et la lecture des documents écrits par les personnes déficientes intellectuelles

4.2- Présentation des actions culturelles, sportives en direction des personnes en situation de handicap

Au musée des beaux-arts, des actions culturelles sont mises en place pour les personnes en situation de handicap à savoir :

- musée à la page ! (en partenariat avec le réseau des bibliothèques de la ville et en partenariat avec le CCAS de Dunkerque à destination des séniors) : visites adaptées aux personnes en situation de handicap mental pour les adultes et enfants autour des expositions temporaires et permanentes, une découverte des œuvres entre peinture, sculpture... et littérature
- visite en LSF avec interprète de l'association « signes de sens » pour les nouvelles expositions pour tout public et scolaires
- Intervention en Maison d'arrêt avec une visite au LAAC
- Projet/Exposition « Affichez-moi ! » présentée aux journées du patrimoine : riche collaboration entre le LAAC et l'AJS, le Forum Citoyen de l'AAE, la Maison d'arrêt de Dunkerque, le SAJ de Téteghem. Avec deux médiatrices des musées, les participants se sont penchés pendant plusieurs séances, sur des problématiques liées à l'affiche autour d'un thème universel et révélateur de ce projet « la fraternité ». Cinq affiches de la collection du LAAC sont ainsi sorties de leur réserve pour aller à la rencontre des participants avant que pincesaux, crayons et papiers soient mis à leur disposition afin de créer individuellement ou collectivement une ou plusieurs affiches. Une exposition étonnante dans laquelle les regards se croisent et se confrontent.
- Travail avec l'atelier couture « idées à coudre » du CCAS de Dunkerque et l'artiste F. Pétrovitch pour le défilé du 16 mai 2015 lors de la nuit des musées.
- Visites sur les expositions en cours et les collections pour les adultes et les enfants (avec ou sans atelier) : IEM, IME, SAJ, CCA...
- Dans le cadre d'un midi/une œuvre en février dernier : comment apercevoir une œuvre d'art ? autour du handicap visuel (œuvre sélectionnée : « la Tempérance » de Niki de St Phalle) avec l'intervention de l'association « vis ta vue »

- Du 6 novembre au 6 décembre : AJS 30 ans de projets solidaires. Partenaire du LAAC depuis 2005, l'AJS a à cœur de lutter contre toutes les discriminations en mettant en œuvre des projets fédérateurs. « Elle m'a dit », « Regards de femmes » ont ainsi permis des points de rencontre avec des femmes de l'AJS et des artistes tel que Fabhiana De Barros, Ezra Nahmad, Marie-Noëlle Boutin, Tobias Rehberger, Stéphane Calais ou Olga Boldyref. Avec l'art comme mode d'expression et animé par une envie de partager, chaque acteur du projet a contribué à faire évoluer le regard que l'on porte sur les femmes. Pour fêter les 10 ans du LAAC et les 30 ans de l'association, l'AJS réactive le « kiosque culturel » et revient sur ces années d'aventures artistiques
- Intervention une fois par semaine (hors vacances) à l'Espace Bel Air de Malo-les-Bains pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer avec des visites au musée
- Création d'une fiche supplémentaire « Facile à lire et à comprendre » sur cinq points majeurs de la collection du LAAC et de son histoire (6 fiches au total)
- Création de 5 fiches FALC « traduite » en braille et disponible à l'accueil
- Optimisation du confort et déplacement des visiteurs lors des visites accompagnées ou libres : mise à disposition d'un fauteuil roulant ou de chaises.
- Veiller à la mise en accessibilité des lieux et des œuvres pour les personnes à mobilité réduite
- Sensibilisation du personnel d'accueil et surveillance, à l'accueil des publics spécifiques : formation en interne + sensibilisation au handicap visuel, LSF, FALC....
- Travail sur le label « tourisme et handicap » toujours en cours

Activités sportives :

1. sport pass

La Direction des sports met en place des activités sportives adaptées aux personnes en situation de handicap dans le cadre du dispositif « sport pass ».

Ci-dessous le planning en période scolaire :

Jour	Horaires	Nombres d'heure	Structure accueillie	Activité
Lundi	10 h 30 à 12 h	1.5	Petit Prince	Gym
Mardi	10 h 30 à 12 h	1.5	IME Petite Synthe	Jeux d'opposition
Mercredi	14 h 00 à 15 h 30	1.5	IME Petite Synthe	Athlétisme
Jeudi	10 h 30 à 12 h 00	1.5	IME Rosendaël	Jeux d'opposition

En période de petites vacances, un groupe d'enfants de l'association « petit prince » est accueillie lors des stages proposés du lundi au vendredi chaque matin pendant une heure.

En période estivale, un groupe d'enfants de l'IME de Petite-Synthe est accueillie lors des stages proposés du lundi au vendredi chaque matin pendant une heure et trente minutes

2. Dunkerque en survet

La manifestation Dunkerque en survet s'est déroulée les 5 et 6 septembre 2015.

L'Union Sportive Adaptée du Littoral (l'USAL) a tenu un stand pour les personnes en situation de handicap désirant faire une activité sportive.

3. Les Boucles Dunkerquoises

Lors des boucles dunkerquoises du 20 septembre 2015 deux enfants à trois enfants en situation de handicap ont pu participer grâce aux pompiers qui les ont portés avec leur goélette.

Les papillons blancs ont également participé à cette manifestation en individuel.

Il est à noter qu'Arcelor tenait un stand pour le don de la moelle osseuse. Une remise de chèque a été faite à la fin de la manifestation.

L'essentiel :

Poursuite des activités culturelles, sportives sont menées par le Musée des Beaux-Arts, la Direction des Sports auxquelles participent des personnes en situation de handicap

4.3- Projet de sensibilisation aux différents types de handicap dans le cadre des après-midis libérés

La Direction de la Solidarité a engagé un partenariat avec les associations locales œuvrant dans le champ du handicap et la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse.

Pour ce projet, des animateurs des après-midis libérés ont suivi une sensibilisation sur le handicap par les associations partenaires et la Direction de la Solidarité.

Ils avaient animé des ateliers de sensibilisation lors d'après-midis libérés en direction des enfants scolarisés en amont de l'intervention des associations partenaires dans les établissements scolaires.

Lors des ateliers de sensibilisation au handicap visuel, les enfants ont été mis en situation de handicap.

Les associations « La maison des aveugles », « Retina » et « Vis ta vue » ont fait découvrir aux enfants plusieurs ateliers à savoir :

- un atelier d'écriture et de lecture du braille,
- un atelier la marche avec canne lors d'un parcours réalisé avec les yeux bandés,
- un atelier des outils technologiques qui aident les personnes non et mal voyantes.

Des ateliers ont été également mis en place au niveau du handicap mental.

Les associations « écoute ton cœur », « Les papillons blancs » et « Nous aussi » sont intervenues dans plusieurs écoles.

Ils ont utilisé les kits de l'UNAPEI.

Le film « mon petit frère de la lune » a été diffusé.

Ceci a permis un échange avec les enfants.

L'IME de Rosendaël a mis en place un atelier « chorale » à l'école Lamartine en partenariat avec une classe de l'école Jean Jaurès.

Les enfants ont découvert le chant en collectif.

L'Association « Dunes et d'autres » a également proposé un atelier théâtre à l'école Lamartine.

Les enfants de l'école ont pu s'initier au théâtre en jouant avec la troupe composée de personnes en situation de handicap.

Les enfants des maternelles des écoles Maillart et Hector Malo ont à quant à eux découvert le conte.

- 270 enfants ont été sensibilisés lors des après-midi.
- 11 structures étaient présentes sur les animations
- Les intervenants présents sur les sensibilisations étaient de 60 (30 adultes + 30 enfants)
- 19 ateliers ont été mis en place avec les associations

L'essentiel :

270 enfants ont été sensibilisés lors des après-midi.

11 structures étaient présentes sur les animations.

Les intervenants présents sur les sensibilisations étaient de 60 (30 adultes + 30 enfants).

19 ateliers ont été mis en place avec les associations

4-4 Travail mené sur l'accessibilité de la Digue en lien avec les associations.

Un travail a été mené avec les associations sur l'accessibilité de la digue.

Une évolution du système a été mise en place pour accéder à la digue en voiture et le changement des conditions d'accès.

Le flux le plus important s'est situé entre le 14 juillet et le 15 août.

La digue était fermée à partir de 10 h 30 jusqu'à 6 h 00, pour garantir la sécurité des usagers de la digue (hors jours de mauvais temps, ou la barrière d'accès est levée).

Il a été demandé aux restaurateurs d'effectuer leurs livraisons de 6 h 00 à 10 h 30.

La question qui s'est posée était de savoir s'il faut rendre accessible à l'ensemble des personnes titulaires de la carte européenne de stationnement.

Il nous a semblé indispensable d'identifier et de matérialiser la cinquantaine de places PMR et de retravailler des poches de stationnement (2 voire 3 places de stationnement) dans les rues perpendiculaires à la digue.

La police municipale a fait des contrôles réguliers. Elle a veillé à ce que les places PMR soient bien utilisées par les détenteurs de la carte européenne.

Les associations ont fait une reconnaissance sur place et ont effectué le parcours en navette, début Juillet.

Ce déplacement a permis de repérer les arrêts de la navette et d'identifier les stationnements possibles autour.

Les évolutions 2015 n'ont pas suscité de remontées directes.

Les participants ont eu un sentiment de frustration de ne plus avoir accès à la digue.

Au titre de la prochaine saison estivale, il est proposé :

- la mise en place de nouvelles barrières.

Elles permettraient un meilleur suivi des personnes bénéficiaires des cartes d'accès

- la réalisation d'aménagement.

Ils concerneraient les accès de la navette gratuite Plage par les personnes en situation de handicap.

- De rendre les places PMR permanentes ou temporaires sur le pourtour de la digue (augmenter les 57 existantes)
- De prévoir des actions de verbalisation pour respecter l'accessibilité
- De prévoir des poches de stationnement à proximité pour permettre l'accès à la digue.
- concernant la navette : nécessité de voir si utilité de la conserver (quel a été l'usage en 2015 ; y a-t-il d'autres solutions : Handibus ?)

Poursuite de la réflexion en 2016 afin d'améliorer le dispositif.

L'essentiel :

Un travail a été mené avec les membres de la CCA concernant l'accessibilité de la digue.

Il apparaît que les aménagements réalisés en 2015, doivent être améliorés. Ce travail sera poursuivi en 2016.

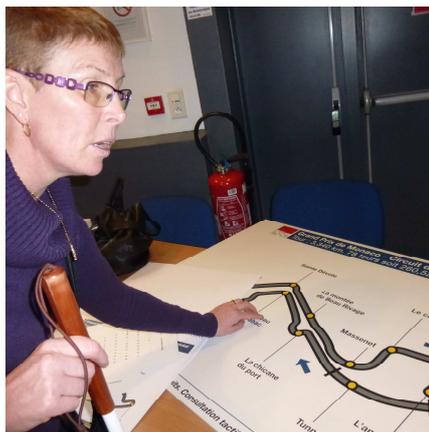
4-5 Remise de don à l'association Rétina par Total

L'association RETINA a bénéficié d'un don du mécène Total Etablissement des Flandres.

Ce don est la remise d'un tableau en relief du circuit de formule 1 de Monaco.

Il a été réalisé spécialement à l'intention de déficients visuels.

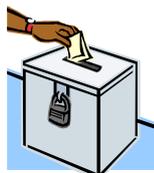
Il sera utilisé dans le cadre des actions de sensibilisation dans les écoles.



4-6 Accessibilité des bureaux de vote

Comme chaque année pour les élections, il est mis en place :

- des affiches qui expliquent le déroulement d'un vote, et ce plus précisément pour les personnes déficientes intellectuelles ou personnes votant pour la première fois
- Des urnes sur un plan surbaissé pour les personnes déficientes moteur



4.7- Collecte de bouchons

- Suite à la dissolution de l'Association 1000 millions de bouchons, la collecte a été stoppée dans les mairies de quartier.

5.- Perspectives 2016

5.1- Nouveaux projets

- partenariat avec la ville de Saint Pol sur Mer sur les sensibilisations dans le cadre des Conseils Municipaux d'Enfants
- Mise en ligne du nouveau site internet de la ville
- Participation à la manifestation « Olympique sport » qui se déroulera le 12 juillet 2016 sur la plage. Des enfants des papillons blancs et des enfants de sports pass participeront à des ateliers sportifs.

5.2- Poursuite des actions menées par la CCA

En 2016, il convient de reconduire les actions suivantes :

- travaux d'accessibilité sur le Patrimoine Bâti de la Ville de Dunkerque,
- préparation de la saison estivale

- suivi de l'Ad'AP
- outils de communication (plaquette, internet, langue des signes, la méthode facile à lire,...)
- permanences en LSF mises en place à l'hôtel de ville de Dunkerque pour les personnes déficientes auditives,
- manifestations « Handirect du Stade » et « Handi Pétanque »
- sensibilisations des enfants des écoles primaires et maternelles dans le cadre des après-midis libérés
- activités culturelles, sportives et sur la santé (sport spass adapté, Parcours du Cœur,...)

6.- Conclusion

La CCA est une commission où les participants trouvent un espace de parole.

Tous les acteurs sont source de propositions et sont également acteurs sur le terrain.

La CCA permet de comprendre et d'améliorer les besoins et les difficultés des personnes en situation de handicap. C'est un lieu de concertation.

Elle permet de réfléchir à des dispositifs leurs facilitant l'accessibilité (ex : accès à la digue, accès à la culture, au sports, santé,...)

L'enjeu de cette instance est que les participants se concertent afin d'apporter des réponses aux questions posées.

Après 5 années de fonctionnement de la CCA, les partenaires et acteurs institutionnels sont toujours aussi assidus et impliqués dans les démarches entreprises. Ils ont pris une réelle conscience collective.

Ils entendent et comprennent à la fois les contraintes techniques ou financières et les besoins particuliers d'autres associations.

Leur volonté est que l'accessibilité devient un gage de confort d'usage pour toute la population.

L'essentiel :

La CCA permet aux associations d'apporter des propositions.

Elle permet de mettre en place des dispositifs pour faciliter l'accessibilité à tous.

Les membres de la CCA ont conscience des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.

Ils participent aux travaux. Ils espèrent contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne de tous les habitants.

GLOSSAIRE

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

ADuGES : Association Dunkerquoise de Gestion des Etablissements Sociaux

BIM : Boucle Induction Magnétique

BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

CCA : Commission Communale pour l'Accessibilité

CIA : Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

CUD : Communauté Urbaine de Dunkerque

ERP : Etablissement Recevant du Public

LSF : Langue des Signes Française

PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces Publics

PMR : Personne à Mobilité Réduite

FALC : Facile A Lire et à Comprendre